



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1184

16 Avril 2015

- **Un soldat chilien de la Minustah décédé par balle, un policier haïtien et plusieurs personnes blessés dans des troubles à Ouanaminthe**
- **L'Église catholique romaine suspend tout, pour protester contre les violences de bandits armés sur ses membres**
- **Boat people : Le gouvernement attristé par la mort de 21 personnes, à la suite d'un naufrage au large du Borgne**
- **Choléra : Une dizaine de communes en alerte rouge dans 5 départements du pays**

>> Un soldat chilien de la Minustah décédé par balle, un policier haïtien et plusieurs personnes blessés dans des troubles à Ouanaminthe (Correspondance Jéthro-Claudel Pierre Jeanty)

Un soldat chilien de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) est décédé des suites de ses blessures par balle, le 13 avril 2015. Un policier haïtien blessé ainsi que plusieurs personnes. Une douzaine de manifestants ont été arrêtés lors de violentes protestations en faveur de la distribution du courant électrique à Ouanaminthe et Fort-Liberté (Nord-Est). Le sergent Rodrigo Soto a trouvé la mort au moment d'une intervention des forces de l'ordre dans la zone de Mapou (centre ville de Ouanaminthe), sur la nationale No 6, pour débayer la route obstruée par des barricades et un conteneur placé en travers de la route. « Le soldat était affecté au bataillon du Cap-Haïtien (Nord) de la mission onusienne. L'agent, qui n'était pas impliqué dans l'intervention, était en route pour se rendre à Dajabón (ville frontalière de la République Dominicaine) », confirme une source proche de la MINUSTAH à AlterPresse. Des centaines de personnes sont descendues dans les rues de Fort-Liberté et de Ouanaminthe, où des barricades ont été dressées. La police a tiré des gaz lacrymogènes

pour disperser la foule, furieuse contre le gouvernement qui ne parvient pas à distribuer l'électricité dans la zone. Les protestataires ont lancé des pierres et des bouteilles vides contre les policiers. Dans la soirée, des tirs étaient encore entendus dans la zone de Mapou. Un opposant au gouvernement en place, Dr Claude Joazard, qui aurait des relations avec des groupes de la zone de Mapou, a été arrêté sous l'accusation d' « incitation à la violence ». Revenu depuis quelques jours des Etats-Unis d'Amérique, le médecin a été très critique face au gouvernement sur le sujet de l'électrification des communes de Ouanaminthe, Fort-Liberté et Ferrier, lors d'une émission de radio, le 12 avril 2015. Les violences se sont produites, une semaine après l'expiration du délai du 5 avril convenu avec le premier ministre Evans Paul pour assurer l'alimentation des communes de Ouanaminthe, Fort-Liberté et Ferrier en électricité 24 heures sur 24. Un calme apparent règne, depuis le 14 avril, dans la zone de Ouanaminthe et Fort-Liberté.

>> L'église catholique romaine suspend tout, pour protester contre les violences de bandits armés sur ses membres

L'Église catholique romaine décide de suspendre pour une journée, le 15 avril, l'ensemble de ses activités (scolaires, caritatives, sociales et autres). Elle entend protester et réclamer justice pour ses religieuses et religieux victimes de violence de bandits armés, ces derniers mois, en différents points du territoire national. À l'exception des hôpitaux, où un personnel réduit sera disponible pour répondre à d'éventuels cas d'urgence, tous les centres de santé, desservis par les catholiques romains, sont fermés pour l'occasion. La plupart des écoles appelées congréganistes, dirigées par des religieuses et religieux, ne fonctionnent pas le

15 avril. --Certains élèves de classes terminales, à Port-au-Prince, sont conviés à participer, en uniforme, à une marche méditative silencieuse, en compagnie de religieuses et religieux. La marche silencieuse s'ébranlera du siège de la Conférence haïtienne des religieux (CHR) pour aboutir à proximité des ruines de la cathédrale (catholique romaine) de la capitale, où une messe spéciale sera dite par l'archevêque de Port-au-Prince Guyre Poulard. Un inquiétant déchaînement de violence, contre les espaces religieux catholiques romains, est enregistré depuis novembre 2014 en Haïti. Jusqu'au mois de mars 2015, une

cinquantaine de cas ont été répertoriés. Ces « actes de méchanceté » ont suscité « de l'indignation et de la révolte », ainsi que de l'anxiété chez la communauté religieuse. Plusieurs religieuses ont été l'objet de violences sexuelles par des bandits armés, qui ont également cambriolé différents espaces à l'intérieur du pays, notamment dans l'Artibonite et le Plateau central. Face à ces actes de violences, de plus en plus systématiques et ciblées, certaines congrégations catholiques romaines envisageaient de suspendre leurs œuvres sociales en divers endroits, selon les informations disponibles. Le soir du 13 mars 2015, des

bandits armés ont enlevé Mgr. Pierre André Pierre, recteur de l'Université Notre Dame d'Haïti (UNDH), qui venait de participer à une veillée en hommage au journaliste défunt Sony Estéus. Mgr. Pierre sera libéré quelques heures plus tard, après l'intervention d'une patrouille de police, qui voulait perquisitionner le véhicule, dans lequel il était séquestré et emmené vers une destination inconnue. Dans le cadre de l'attaque du 4 au 5 mars 2015 chez les sœurs de Verrettes (Artibonite), 7 individus, présumés cambrioleurs, ont été arrêtés et incarcérés environ 24 heures après.

>> Boat people : Le gouvernement attristé par la mort de 21 personnes, à la suite d'un naufrage au large du Borgne

Le chef du gouvernement, Evans Paul, dit s'incliner « pieusement » devant la mémoire des 21 victimes du naufrage, survenu au large du Borgne (Nord d'Haïti), dans la nuit du 8 au 9 avril 2015. Le bilan initial faisait état de 19 morts, dont 5 femmes, de 20 personnes portées disparues et de 9 rescapées. Le bilan s'est alourdi, passant de 19 à 21 décès, selon une note du bureau du premier ministre. « Le juge de paix de la commune de Borgne a constaté 11 cadavres, dont 8 femmes et 3 hommes. 10 corps ont été récupérés directement par des proches des victimes. 12 survivants ont pu regagner la terre ferme », fait savoir le gouvernement. Les victimes proviennent de Ouanaminthe (Nord-Est), du Cap-Haïtien (Nord) et des Gonaïves (Artibonite). Le naufrage s'est produit non loin de la localité Nan Ifò à Côtes de Fer, 7e section

communale du Borgne, municipalité située à 63 km au sud-ouest du Cap-Haïtien (Nord), indiquait à AlterPresse Fortuné S. Francisque, vice-délégué de l'arrondissement Borgne/Port-Margot. Ce navire tentait de quitter le pays en direction de Providenciales, une île de l'archipel de Turks et Caïcos - située à 200 km au Nord d'Haïti - en transportant une cinquantaine de passagers. Le gouvernement recommande aux Haïtiens de cesser de s'aventurer sur des bateaux de fortune. Par la même occasion, il condamne ceux qui se livrent à l'organisation de ces voyages clandestins. Suite à ce naufrage aucune arrestation n'a été signalée par les autorités. Le propriétaire du bateau serait activement recherché par la Police nationale d'Haïti (Pnh), selon le vice-délégué de l'arrondissement Borgne/Port-Margot.

>> Choléra : Une dizaine de communes en alerte rouge dans 5 départements du pays

Vu l'évolution de l'épidémie de choléra, environ 10 communes de 5 départements du pays, sont placées en alerte rouge depuis ce mois d'avril. De mars à avril, 19 personnes sont mortes après avoir attrapé la maladie, indiquent avec inquiétude les responsables du Ministère de la santé publique et de la population (MSPP). « La situation est préoccupante, mais le ministère n'a pas peur », tente de rassurer le docteur Donald François, coordonnateur national de la lutte anti choléra. Une cinquantaine de cas vus et un décès ont été enregistrés dans trois communes sous observation sanitaire (Quartier Morin, Pilate et Cap-Haïtien) du département du Nord. Pour l'Ouest, ce sont les communes de Port-au-Prince, Gressier, Croix-des-Bouquets et Cabaret, qui sont les plus touchées, avec un mort et plus de 150 cas vus. Dans l'Artibonite, où une personne est également décédée, l'alerte concerne la commune de Gros Morne. Les communes de Jacmel (Sud-Est) et

de Miragoâne (Nippes, Sud-Ouest), sont également en alerte rouge.

Il est nécessaire pour la population de suivre les consignes sanitaires, comme le lavage des mains, la consommation d'eau traitée et la satisfaction des besoins de défécation dans des latrines, encourage la directrice de la promotion de la santé et de la protection environnementale, la docteure Jocelyne Pierre-Louis. Les responsables du ministère de la santé déplorent un manque de moyens pour faire face à leur responsabilité. « Nous n'avons pas assez de ressources et toutes les questions ne peuvent pas être abordées en même temps », regrette Pierre-Louis. L'autre réalité est que les gens continuent d'avoir une perception traditionnelle de la maladie, qui serait, selon eux, d'origine mystique. D'octobre 2010, moment des premières manifestations de l'épidémie, au 11 avril 2015, le MSPP fait état de 8 929 morts et de 421 482 cas d'hospitalisation.

A lire également :

- 8 morts et plus d'une vingtaine de blessés dans une collision de camions à Morne Tapion, selon la protection civile (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18059>);
- La réduction du nombre des entités politiques engagées dans le processus électoral en Haïti, un problème non réglé (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18057>);
- Affaire Nonie H. Mathieu, les précisions de la Cour supérieure des comptes (<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/143440>);
- Les échos du rapprochement cubano-américain en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18065>).